

Consignes de prévention COVID 19

En mars 2022, le gouvernement et les autorités ont considérablement allégé les consignes sanitaires concernant les entreprises, les établissements scolaires, les organismes de formation et d'éducation.

C'est dans ce contexte que le Pôle Formation UIMM Savoie (AFPI et CFAI) suspend son protocole sanitaire précédemment mis en place, tout en demandant à l'ensemble des utilisateurs (personnels, visiteurs, apprenants) de **rester vigilant pour prévenir et limiter les risques de contamination**.

Ce document reprend l'ensemble des **consignes à respecter** au Pôle Formation UIMM Savoie.

Les bons réflexes

Il est essentiel pour la santé individuelle et collective de continuer d'appliquer les différents gestes barrières rappelés ci-dessous :



Veillez à respecter un minimum de distanciation physique



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter.



Aérer les salles et bureaux toutes les heures pendant 10 min.



Eviter de se toucher le visage.



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique.



Eternuer dans son coude ou dans son mouchoir.

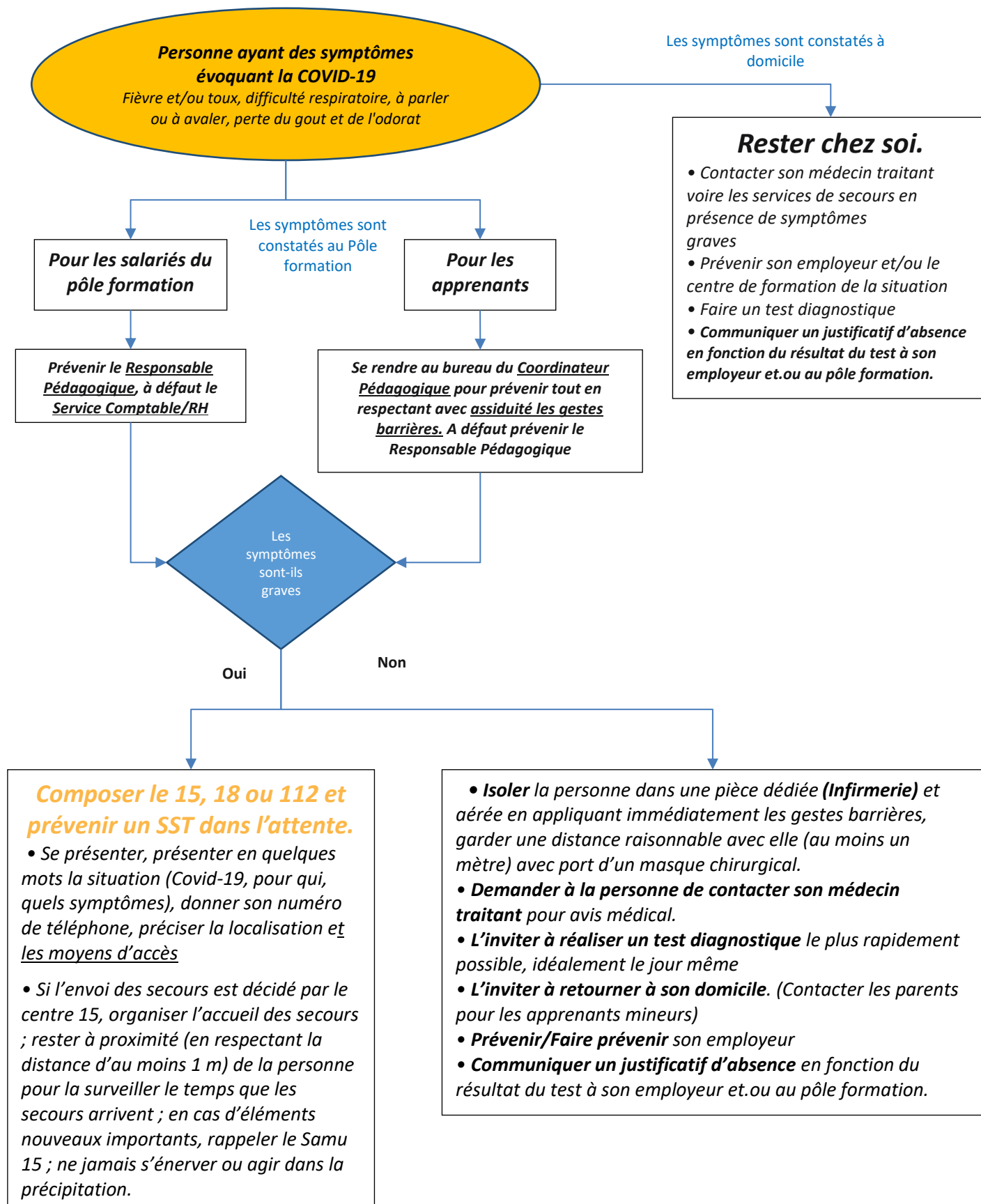


Saluer sans se serrer la main et arrêter les embrassades.



Des virucides sont à votre disposition dans les différents lieux communs.

Que faire en cas de symptôme évoquant la COVID-19 ?



Que faire lorsque nous sommes cas contact ?

i Un cas contact est une personne qui a été **au contact d'un cas positif à la Covid-19, en l'absence de mesures de protection efficaces pendant toute la durée du contact.** (Exemple de cas fréquemment rencontrés : Covoiturage sans masque, Partage d'un repas en proche à proche, Moments conviviaux autres sans respecter des gestes barrières)

